



PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Section Saint-Martin-d'Hères-Gières-Poisat-Venon-St-Martin-d'Uriage

www.pcf-smh.fr.

Pour le maintien du centre de distribution du courrier à SMH Pour le monopole public postal Pour un grand service public postal

A Saint-Martin-d'Hères, à Gières et Venon, la politique appliquée par le gouvernement PS / EELV, sous l'égide et l'acceptation des directives d'ouverture à la concurrence de l'Union Européenne, continue de dégrader le service public de La Poste. Dans de nombreux quartiers les habitants constatent la disparition des boîtes aux lettres (par ex : quartier de La Galochère) où ils avaient l'habitude de poser leurs courriers au départ.

Salariés de La Poste, Usagers de Saint-Martin-d'Hères, de Gières et Venon, unis contre : la fermeture du centre de distribution de La Poste de SMH ; la disparition des boîtes aux lettres ; le transfert des boîtes postales !

En février 2014, la grande poste de Saint-Martin-d'Hères sur l'avenue du 8 mai 1945 devrait se voir amputer de son service de distribution et le personnel lié à ces tâches sera transféré à Eybens. Ce transfert se fera, n'en doutons pas, avec des suppressions de postes de titulaires et des contrats précaires.

Actuellement, la poste du 8 mai 1945 compte 37 agents dont 27 facteurs (titulaires et précaires). La distribution de Saint-Martin-d'Hères desservait Saint-Martin-d'Hères, Gières et Venon.

Les communistes et les usagers ne peuvent accepter ces dégradations du service public pour les habitants de Saint-Martin-d'Hères, Gières et Venon. En effet, actuellement, les facteurs partent du centre de distribution de SMH pour nos trois communes. Si cette restructuration était effective, le centre de distribution serait en février 2014 à Eybens.

Cette concentration du service de la distribution occasionnera inévitablement des retards et une dégradation de ce service public sur toutes les communes concernées par la restructuration et une détérioration importante des conditions de travail des agents de La Poste. **La direction locale tente de minimiser le nombre de tournée de facteur qu'elle envisage déjà de supprimer. Elle peine à masquer que les usagers devront aller chercher leurs recommandés à Eybens, etc....**

Ces décisions arbitraires locales confirment la politique de suppression d'emplois, de dégradation

des conditions de travail et du service, la généralisation du courrier distribué en J+2, etc...

C'est ce qui ressort du projet de « contrat d'entreprise » que l'État a signé début juillet 2013 avec l'entreprise La Poste. Celle-ci tient le record de suppressions d'emplois, 90.000 depuis 10 ans. La Poste recevra une récompense annuelle de 270 millions d'euros au titre du « Crédit d'impôt compétitivité emploi ». Cette argent, nos impôts, pour continuer à casser La Poste !

La Poste nous appartient toujours, son «capital» est toujours 100% public entre l'État et la Caisse des dépôts.

Pas une semaine ne se passe sans une lutte dans les services postaux (dernièrement les facteurs de Meylan étaient en grève pour le service public). Elles parviennent toujours à repousser une partie des prétentions de la direction.

Ne subissons plus, alors que les forces existent pour repousser ce projet néfaste pour les habitants de Saint-Martin-d'Hères, Gières et Venon, et n'en doutons pas les habitants d'Eybens et des communes dépendant de son centre de distribution (Poisat) qui pâtiront également de cette restructuration du service de la distribution du courrier.

Signer la pétition pour le maintien du centre de distribution à Saint-Martin-d'Hères et un monopole public de la Poste.

Par cette restructuration, la direction Locale de la Poste prétend « rationaliser les coûts » en raison du loyer des locaux de SMH d'environ 200 000€. Pourtant ce que ne dit pas le Patron local de la Poste, c'est que les locaux de SMH ont été acquis par des fonds publics. Suite à l'ouverture à la concurrence et le changement de statut de La Poste, ce local est devenu la propriété d'une filiale de La Poste qui le loue à La Poste. En résumé : l'argent du loyer passe d'une poche de La Poste à une autre poche de La Poste. Voilà une des raisons qui légitime un retour à un monopole public des services Postaux. Signez la pétition

Non à la privatisation et à la concurrence dans le service Postal Pour le maintien de la distribution à partir de SMH Pour le monopole public postal Pour un grand service public postal

Pétition : Pour le maintien du centre de distribution postal à SMH

Les soussignés exigent le :

- Maintien du service de la distribution à la poste du 8 mai 1945 à SMH et le maintien du personnel, la titularisation des contrats précaires ;
- Réinstallation de toutes les boîtes aux lettres démontées arbitrairement ;
- Développement du service public par des créations d'emplois statutaires et toutes mesures contre la dégradation des conditions de travail au jour le jour,
- Arrêt du processus européen de marchandisation et de privatisation et le rétablissement du statut public et de son monopole public de la distribution du courrier.

Rejoignez le millier de signataires de la pétition.

Parmi les premiers signataires élus communistes de SMH : René Proby, maire et conseiller général du canton nord ; David Queiros, 1^{er} adjoint au maire ; José Arias, conseiller général du canton sud et conseiller municipal ; Michelle Veyret, présidente du groupe des élus communistes et apparentés et conseillère générale suppléante sur le canton Sud, Florence Landois, conseillère générale remplaçante sur le canton Nord ;

Nom, Prénom	Adresse	Courriel	Signature

À retourner à Section locale du PCF, BP 283, 38407 St-Martin-d'Hères Cedex ou à déposer dans la boîte
postal n°283 à la poste du 8 mai 1945. le 21 oct 2013